

MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

STAGES ERASMUS+

Vous êtes en formation à l'EPLEFPA La Bretonnière en
BTSA

Vous êtes intéressé-e pour effectuer un stage à l'étranger avec
le programme ERASMUS+

Ce guide est conçu pour vous aider à préparer votre projet

SOMMAIRE

Introduction	3
I. Principes généraux	4
I.1.- Conditions du programme ERASMUS+	4
I.2.- A quel moment partir ?...	4
I.3.- Choix du lieu de stage	4
I.4. – Financement	4
I.5.- Critère d'attribution des bourses...	5
I.6.- Quand la bourse est-elle versée ?.	5
I.7.- Procédure pour candidater.	5
I.8- Appui linguistique.	6
I.9 -Vos interlocuteurs...	6
II.- Étapes et compte à rebours...	7
III.- Pendant le stage...	9
IV.- Au retour du stage...	9
ANNEXES...	10
Fiche 1 : dossier de candidature	
Fiche 2 : Pièces à fournir...	
Fiche 3 : Bourses étudiant Erasmus+...	

Introduction

S'ouvrir au monde

Aujourd'hui, nous sommes témoins de la multiplication des échanges et de la circulation de marchandises, de capitaux, d'entreprises, et d'hommes. L'ouverture au monde peut se définir comme un apprentissage et une connaissance de la diversité. L'enseignement agricole est partie prenante dans cette ouverture. La coopération internationale fait même partie d'une de ses missions principales.

L'EPLEFPA de La Bretonnière est titulaire de la charte ECHE (Charte ERASMUS+ pour l'Enseignement Supérieur).

Un des objectifs de l'implication de l'EPLEFPA de La Bretonnière dans les actions ERASMUS+ est de permettre à tout étudiant de saisir l'opportunité d'effectuer un stage à l'étranger pour, notamment,

- développer une ouverture culturelle
- développer son autonomie, sa prise d'initiative
- développer des compétences techniques et professionnelles en se confrontant à de nouvelles pratiques
- développer ses compétences linguistiques

I - PRINCIPES GÉNÉRAUX

I.1- Conditions du programme ERASMUS+ SUPERIEUR

Durée de la mobilité : 2 mois (60 jours) minimum

Niveau de formation : niveau V

Etre inscrit en formation dans l'un des centres d'EPLEFPA La Bretonnière :
CFPPA ou Lycée

Charte de l'étudiant : Tout étudiant partant en mobilité Erasmus+ se doit de respecter les droits et obligations spécifiés dans la **Charte des étudiants (cf annexe III du contrat de mobilité Erasmus+)** qui vous sera remise par votre référent ERASMUS+ avant le départ.

I.2- A quel moment partir ?

Le stage doit s'effectuer au cours de votre formation. Les dates sont à planifier avec le référent ERASMUS+ en fonction du calendrier pédagogique.

I.3- Choix du lieu de stage :

La mobilité de stage peut s'effectuer dans n'importe quel pays participant au programme ERASMUS+

Le stage est à mettre en lien avec votre projet individuel de formation et vos objectifs personnels et professionnels.

Ces stages reposent sur des partenariats avec des entreprises ou des centres de formations existant dans différents pays européens. Le référent ERASMUS+ de votre filière dispose de listes d'organismes d'accueil dans différents pays.

En complément, sur le site <https://moveagri.educagri.fr/?PagePrincipale> : vous y trouverez des informations et conseils pour rechercher un stage. Vous découvrirez des témoignages de stagiaires et d'entreprises d'accueil.

4. - Financement

Une bourse est attribuée par l'agence européenne. Les montants de cette bourse sont fixés par le **programme Erasmus pour les étudiants**. Ce montant varie en fonction du pays de destination du stage.

Cette bourse participe aux frais de transport, d'hébergement et de restauration. Elle n'a pas vocation à couvrir l'ensemble des dépenses engagées.

5. - Critères d'attribution des bourses :

- Motivation exprimée quant à la mobilité
- Cohérence du projet avec la formation suivie
- Implication personnelle dans la démarche de recherche d'entreprise d'accueil et de connaissance du pays
- Respect des délais dans les différentes démarches
- Capacité d'autonomie

6. – Critères pour une bourse supplémentaire pour les étudiants ayant moins d'opportunité :

- Etudiants boursiers échelon 4 à 7
- Affection longue durée
- Etudiants en situation de handicap
- Habitants des zones de France ruralités revitalisation (à voir avec le référent Erasmus)
- Habitants des quartiers prioritaires de la ville
- Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (avec une attestation faite par une assistante sociale ou équivalent)

7. Quand la bourse est-elle versée ?

La bourse est versée par virement bancaire avant la mobilité : le premier paiement de la bourse (80%) est débloqué lorsque l'EPLEFPA reçoit le contrat de mobilité signé par l'organisme d'accueil.

Au retour de la mobilité, la remise des documents demandés (justificatifs, attestation présence, appréciation du maître de stage, complétude en ligne du questionnaire ERASMUS+ ...) conditionne le déblocage du solde de la bourse (20 %).

8. - Comment candidater ?

Après en avoir informé le coordinateur de votre formation, vous devez prendre rendez-vous avec le référent ERASMUS+ de votre centre (M. Meuzeret ou Mme Colpaert)

Les dossiers de candidature doivent être constitués de :

- votre CV (<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>) et lettre de motivation
- du formulaire de candidature – fiche 1 (en annexe de ce guide)

9. - Appui linguistique

Si vous faites un stage dans un pays non francophone ou dans un pays dont la langue n'est pas votre langue maternelle, vous aurez la possibilité de bénéficier d'un appui linguistique gratuit sur la plateforme OLS (Online Linguistic Support).

Cette plateforme permet aux participants au programme Erasmus + d'évaluer, avant leur départ à l'étranger, leurs compétences en langue étrangère, mais aussi à leur retour de mobilité. Ces évaluations sont obligatoires pour les étudiants.

Les participants peuvent suivre un cours en ligne avant et pendant leur séjour à l'étranger. Ces cours peuvent prendre la forme de sessions de tutorat et de MOOC.

10. - Vos interlocuteurs

Nom	rôle	co urr iel	tel
Ingrid COLPAERT	Reférente ERASMUS+	ingrid.colpaert@educagri. fr	06 70 77 92 95
Robin MEUZERT	Reférent ERASMUS+	robin.meuzeret@educagri. fr	

II ÉTAPES ET COMPTE A REBOURS

Compte à rebours	Les étapes	Supports
M-4 à M-3	<p>1. L'avant-projet Faire part de votre souhait d'effectuer un stage à l'étranger auprès du coordinateur de votre formation et du référent ERASMUS+ de votre centre</p> <p>Réaliser un entretien avec un référent afin d'explicitier le projet de stage</p> <p>2. Rechercher un stage - Validation par l'équipe pédagogique du lieu de stage</p> <p>- Signature des conventions de stage entre l'entreprise d'accueil, l'EPLEFPA, le stagiaire et le maître d'apprentissage le cas échéant</p> <p>3- Demande de bourse E+ - Entretien avec référent ERASMUS+ - Constitution du dossier de demande de bourse E+</p>	<p>Voir avec les référents Erasmus http://moveagri.ning.com/page/trouver-un-stage Lettre de motivation CV – voir CV europass https://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae</p> <p>Conventions de stage</p>
M-3	<p>Si votre projet de stage est validé : 3 – Constitution du dossier de bourse ERASMUS +</p> <ul style="list-style-type: none"> - complétion du kit mobilité E+ - Prendre connaissance des pièces à fournir 	<p>Fiche : Liste des pièces à fournir</p>



LA BRETONNIERE

LYCEE AGRICOLE

M-3 à
M-2

- Identifier les besoins nécessaires (langue, logement, transport, etc...)
- Préparation linguistique et culturelle : participation à des cours de langues et/ ou autoformation ; recherches d'informations sur le pays d'accueil
- Test de positionnement OLS



Erasmus+

<https://fr.duolingo.com>
[https:// fr.babbel.com/](https://fr.babbel.com/)

plateforme OLS

M-2 à
M-1

- Finalisation des recherches de transport et de logement.

M-1

- Au retour des conventions de stage signées par l'organisme d'accueil, signature par le Directeur de l'EPLEFPA.
- Le référent transmet les informations nécessaires au service administratif pour le déblocage de la bourse.

III- PENDANT LE STAGE

Dès votre arrivée sur place, il vous est demandé de contacter votre formateur référent ou le référent ERASMUS+ afin de donner des informations sur l'arrivée sur le territoire et le démarrage du stage.

Pendant que vous serez en stage, vous collecterez les éléments nécessaires au rapport de stage et au diaporama pour la restitution (photo, film, documents, objets...) . Vous pourrez donner des nouvelles via Whatsapp,

Vous devrez partir avec tous les documents pédagogiques nécessaires pour compléter votre livret de formation (attestation de présence, évaluation de stage, etc.) Le responsable de votre stage dans l'organisme d'accueil complètera les documents d'évaluation et de présence.

Le référent ERASMUS+ et/ou votre formateur référent assure un suivi dans votre entreprise d'accueil. Le suivi porte sur la mise en œuvre des objectifs de stage (volet administratif, pédagogique, lien avec le lieu de stage, ...)

Toute difficulté rencontrée doit être signalée au plus tôt au référent ERASMUS+.

IV- AU RETOUR DU STAGE

Remplir le questionnaire en ligne ERASMUS+ : lien envoyé par la Commission européenne à la fin du séjour. (Fiche 3 : liste des pièces à fournir)

Remise des documents de stage : évaluation, attestation de présence, (**originaux – signature en bleu**) et justificatifs (transport, d'hébergements,..) au référent ERASMUS+. (Fiche 3 : liste des documents à fournir).

Communiquer, valoriser : Vous êtes invités à partager vos découvertes et expériences avec les autres stagiaires ainsi qu'avec les formateurs en leur présentant votre expérience (les modalités seront déterminées). Votre témoignage est important et il pourra servir à d'autres étudiants souhaitant effectuer une mobilité.

Une restitution sera organisée avec les autres participants aux mobilités. La date sera communiquée en cours d'année. Un bilan de la mobilité avec le référent ERASMUS+ de votre centre est organisé dans un délai d'un mois.



LA BRETONNIERE
LYCEE AGRICOLE



Erasmus+

ANNEXES



LYCÉE AGRICOLE FICHE 1	ERASMUS+ Mobilité des étudiants FORMULAIRE DE CANDIDATURE
A renseigner par le candidat et à remettre au référent ERASMUS+	
Joindre : <input type="checkbox"/> CV <input type="checkbox"/> Lettre de Motivation	

Nom, prénom : Né(e) le:

Téléphone : Courriel :

Formation suivie:

Date de début de formation : Date de fin de formation :

VOTRE PROJET DE MOBILITÉ

1) Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse de mobilité ERASMUS+ au cours des 3 dernières années ? OUI NON

2) Dans quel pays souhaitez-vous effectuer votre stage (et, si déterminée, dans quelle ville) ?

1

2

3) Période de mobilité souhaitée :

4) Avez-vous déjà identifié une entreprise d'accueil ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

5) Quel est votre niveau de langue Anglais :

Espagnol :

Autre (précisez) :

AXES STRATÉGIQUES

Votre projet de mobilité a pour objectifs de

- Développer vos compétences et connaissances professionnelles
- Développer vos compétences transverses/ soft skills (autonomie, adaptabilité, prise d'initiative...)
- Développer vos compétences linguistiques
- Renforcer votre employabilité
- Développer votre sentiment d'appartenance à la communauté européenne
- Autre, précisez :

VALORISATION

A l'issue de la mobilité, vous devez faire part de votre expérience. Comment allez-vous valoriser cette mobilité ?

- Témoignage, powerpoint, film, photos...
- Retour d'expérience au sein de votre promotion ou en restitution collective
- Communication Facebook
- Autre

Date et signature du candidat

CADRE RÉSERVÉ AU COMITE DE SÉLECTION

membre(s) de l'équipe pédagogique, membre(s) COPIL ERASMUS+

Critères de sélection :

- Motivations
- Cohérence du projet avec le parcours de formation
- Expérience de la mobilité
- Public ayant le moins d'opportunité
- Implication et comportement dans le parcours de formation
- Absence de frein majeurs ne pouvant être levés avant le départ en mobilité



Avis sur l'attribution d'une bourse ERASMUS+

Favorable

Sous réserve

Défavorable

commentaire :

Date et signature référent ERASMUS+

Original référent ERASMUS+

Copie candidat

RAPPEL : L'évaluation du candidat se fait indépendamment du nombre de bourses E+ attribuées. L'objectif est de pouvoir faire partir tous les candidats remplissant les conditions. La répartition des bourses se fait dans un second temps.

Avis pour un stage à l'étranger :

Très favorable

Favorable

Sous réserve

Défavorable

Commentaires :

fait le :

Nom et signature du coordonnateur de BTSA

Nom et signature de l'étudiant candidat

Transmis au référent ERASMUS+ le

FICHE 2

ERASMUS+ Mobilité des étudiants

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

L'ensemble de ces pièces est à fournir au référent Erasmus+

RAPPEL : tout dossier incomplet avant la mobilité ne pourra être traité

Pour la candidature :

- CV actualisé et daté
- Lettre de motivation
- formulaire de candidature
- Avis pédagogique
- Si vous êtes apprenti.e : Accord préalable de l'employeur

Pour la constitution du kit mobilité :

- Convention de stage dûment signée par toutes les parties concernées
- Photocopie d'un titre d'identité en cours de validité
- Photocopie de l'attestation des droits ouverts à la Caisse d'assurance maladie (pas de copie de carte Vitale)
- Photocopie de votre propre couverture médicale et rapatriement sanitaire (responsabilité civile mention « y compris à l'étranger »).
- Photocopie de la carte d'assurance maladie Européenne

- Photocopie de votre responsabilité civile portant la mention « couverture à l'étranger » et le numéro de téléphone 24h/24h
- Un RIB à votre nom et prénom



- Votre adresse personnelle dans le pays d'accueil qui valide la résidence + numéro de téléphone sur place (Nom + adresse).
- l'attestation ARIANE d'enregistrement du stage sur le site [diplomatie.gouv.fr](https://pastel.diplomatie.gouv.fr)

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Au retour du stage

- ÉVALUATION de stage et/ ou Europass mobilité : ce document atteste des compétences acquises pendant le stage
- ATTESTATION DE PRESENCE : à faire remplir et **signer en bleu** par le tuteur à la fin du stage
- TOUS les TITRES DE TRANSPORT (billets d'avion/ boarding pass ; billets de train ; tickets d'autoroute ; etc.)
- si concerné : test de positionnement OLS
- RAPPORT DU PARTICIPANT : le Rapport du Participant est un document à remplir en ligne. Vous recevrez un lien sur votre boîte mail qui vous redirigera vers le rapport.
- Si vous vous déplacez avec votre propre véhicule : carte grise et attestation assurance du véhicule

FICHE 3	ERASMUS+ Mobilité des étudiants BOURSES ERASMUS +

**Une bourse vous est attribuée en fonction de votre destination
Vous recevez également une participation financière pour vos frais de transports.**

**Cette participation est plus importante si vous ne prenez pas l'avion.
Vous pouvez également avoir un complément de bourse « inclusion » en fonction des critères énoncés au point 6 de la page 5**

Vos référents Erasmus calculeront avec vous le montant total de la bourse dès que vous aurez trouvé une structure de stage et signé une convention